

Travaux à l'école publique
des moguérout

p. 6



Chantiers en cours

p. 7



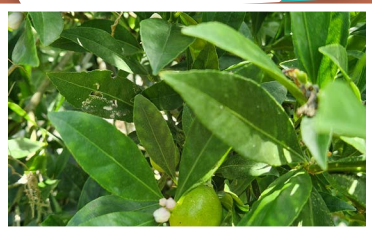
Un nouveau responsable
à l'EPIC Vieux-port

p. 8



Des agrumes à Roscoff

p. 9



Label "Villes et Villages étoilés" : Une deuxième étoile pour Roscoff ! p. 10





L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

Les dates des prochaines élections municipales ayant été fixées aux 15 et 22 mars 2026, nous sommes donc entrés en période pré-électorale depuis le 1^{er} septembre, la législation électorale de notre pays imposant un certain nombre de prescriptions et recommandations dans les 6 mois qui précèdent une élection.

Le code électoral (article L52-1) interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande et de promotion électorales à compter de cette date et jusqu'aux élections, en utilisant les moyens municipaux, de fait la communication des mairies est particulièrement encadrée durant cette période. Les collectivités, les élus du Conseil municipal et les agents territoriaux sont soumis à des règles strictes afin de garantir la neutralité du service public, le respect de l'égalité entre candidats et la sincérité du scrutin.

Cette interdiction concerne un champ très large, dont les documents d'information édités par la commune, les publications dans nos réseaux et site, et les bulletins municipaux, avec l'éditorial de l'exécutif, les sujets traités dans les articles et les tribunes des groupes.

Dans le respect du Code électoral, l'éditorial de ce bulletin, les articles de celui-ci et les photos les accompagnant, se doivent donc d'être informatifs sur des actualités ou projets en cours, factuels, non politiques, ni sujets à promotion d'une campagne électorale ou d'un candidat.

Le contenu de ce bulletin, hormis la tribune du groupe minoritaire dont la teneur reste sous la responsabilité de ses auteurs, a été soumis par le service communication à l'avis d'une instance compétente, afin de garantir que les règles de communication municipales en période pré-électorale ont bien été respectées.

Respectueuse de la législation, j'ai choisi de consacrer cet éditorial à l'information des règles applicables en matière de communication municipale jusqu'aux élections, pour la bonne connaissance de tous.

Je souhaite à toutes et tous un bel Automne !

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Roskoiz ha Roskoadezed ker,

Lakaet eo bet deizoù an dilennadegoù-kêr da zont a-benn ar 15 ha d'an 22 a viz Meurzh 2026 ha gant-se omp krog abaoe ar 1^{añ} a viz Gwengolo gant ar mare rakkabaliñ ma ranker doujañ, e-pad 6 miz a-raok un dilennadeg, d'un toullad gourc'hemennoù hag erbedoù hervez lezennoù hor bro e-keñver an dilennadegoù.

E kod an dilennadegoù (mellad L52-1) eo difennet d'ar strollegezhioù publik ober propaganda ha bruderezh kabaliñ dre ostilhoù ar gumun adalek an deiz-se ha betek an dilennadegoù, gant-se eo sterniet pizh ar c'hehentiñ a vez graet gant an Tiez-kêr e-pad ar mare-se. Ar strollegezhioù, ar Guzulieren-kêr hag ar wazourien diriadel a rank doujañ da reolennoù strizh abalamour d'ar servij publik da vezañ neptu atav, d'an dud war ar renk da vezañ par-ouzh-par ha d'ar votadeg da vezañ reizh.

Ledan-tre eo tachenn ar pezh a zo difennet, en o zouez an teulioù titouriñ embannet gant an Ti-kêr, an embannadurioù war hor rouedadoù hag el lec'hienn, ha dreist-holl ar c'hannadigoù-kêr, gant pennad-stur ar galloud seveniñ, ar sujedoù a vez kaoz anezho er pennadoù hag ar c'hadorioù tabutal politikel.

Ar c'hannadig-mañ, ar pennad-stur, ar pennadoù hag al luc'hskeudennoù a ya ganto a rank doujañ da God an dilennadegoù ha kelaouiñ hep bezañ politikel, hag arabat eo implijout anezho evit brudañ tra pe dra da-geñver ur c'houlzad kabaliñ.

Adwelet eo bet an danvez a ya d'ober ar c'hannadig-mañ gant un ensav kembeliek a-raok bezañ moulet, war-bouez ar gador dabutal bolitikel a zo kiriek ar skrivagnerien d'ar pezh a skrivont enni, evit bezañ sur ez eomp diouzh ar reolennoù a sell ouzh ar c'hehentiñ gant an tiez-kêr e mareoù rakkabaliñ.

Lakaet em eus evezh bras da vont diouzh al lezennadur ha divizet em eus chom hep lakaat ar gaoz, ha pa vefe en ur mod neptu, war oberoù an Ti-kêr na war ar c'heleier, ha kavet em eus gwelloc'h displegañ ar reolennoù a dalvez evit an Ti-kêr war dachenn ar c'hehentiñ betek an dilennadeg, d'an traoù da vezañ sklaer d'an holl.

Hetañ a ran deoc'h-tout tremen un Diskar-amzer kaer

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

Tirage : 2300 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 facebook.com/VilleRoscoff

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Martin Boudier, Jean-Pierre Vouxer

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Retour en images

▼ Remise du prix de l'art du jardin

Le Jardin Exotique et Botanique de Roscoff a été distingué par la Fondation Signature en devenant premier finaliste du Prix de l'Art du Jardin 2025.



La remise du prix s'est tenue le 4 juillet 2025 en présence de Natalia Logvinova Smalto, Fondatrice de cette Fondation et Présidente de l'Association des Amis des Jardins Remarquables Européens, de Mme La Maire, d'une partie du bureau de l'association GRAPES et des employés. La nouvelle serre froide a été inaugurée ce même jour.

► Jardin éphémère

Pour agrémenter la place Lacaze-Duthiers durant la saison estivale, un jardin éphémère a été installé début mai à deux pas de l'église, de la station biologique et du port.



▼ Saisonniers 2025



Comme chaque année, les agents saisonniers et nageurs sauveteurs ont été reçus en fin de saison en mairie par les élus. L'occasion de les remercier et de saluer l'importance de leurs missions qui contribuent à la qualité de l'accueil dans notre ville.

► Réunions de quartiers

28 mai - Quartier Centre-ville Est

26 août - Quartier de Keraison et alentour Côté Est RD58

Les dernières réunions de quartiers ont eu lieu. Ces rencontres ont permis aux élus d'échanger avec les habitants, d'apporter des réponses à leurs interrogations et de recueillir leurs observations sur la vie de leur quartier.



► Rentrée Scolaire

184 enfants ont repris le chemin des écoles, entre retrouvailles et découvertes !

Comme tous les ans, Mme la Maire accompagnée cette année de Mme Alanore, adjointe, a rendu visite aux deux établissements pour souhaiter une bonne rentrée aux enfants et aux équipes éducatives.



▼ Accueil des étudiants de la Station Biologique

Pour la cinquième année consécutive, une vingtaine d'étudiants de première année ont été accueillis à la mairie. Après une présentation de la ville et des activités proposées par les associations, ils ont pu s'initier à la danse bretonne avec l'association *Ar Boutou Nevez*.



▼ Semaine du goût sur le thème du chocolat

Du 13 au 17 octobre

Olivier Péron et Manon Le Fouler ont régalié les enfants avec des menus aussi gourmands qu'originaux : fromage blanc au chocolat, brownies, et même de surprenants plats avec du poisson au cacao ou du sauté de bœuf au chocolat !



► Halloween

31 octobre

Les petits monstres du centre de loisirs de Kerjoie ont défilé dans les rues du centre-ville à la recherche de bonbons et de sourires !



Retour sur les animations estivales

La période des vacances scolaires d'été est désormais lointaine. Notre ville a vécu pendant quatre mois au rythme de l'accueil de nombreux visiteurs et des diverses animations et manifestations proposées par la Ville et les associations. La météo favorable a permis à la plupart d'entre elles de se dérouler dans les meilleures conditions avec de très belles fréquentations.

Roscoff a débuté la période estivale avec la **Fête de la musique**, ayant comme thème cette année « Saveurs et Musiques », alliant des concerts et des foodtrucks, l'été était bien lancé ! Dans toute la ville, la musique a résonné et rassemblé le dimanche 22 juin : rock, jazz, chansons,... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

L'édition des « **Places aux Mômes** » (énorme succès auprès des petits). **Les soirées des 13 juillet et 14 août, les « vendredis du port »** axés cette année sur les musiques du monde et les « **Dimanches au square** » avec les arts de la rue et les démonstrations de costumes et danses bretonnes, ont attiré de nombreux spectateurs.

La **Fête de la mer**, riche en animations ludiques et scientifiques : accrovoile, régate, course à la godille, concerts, chiens sauveteurs, expositions, restauration, a séduit un large public.

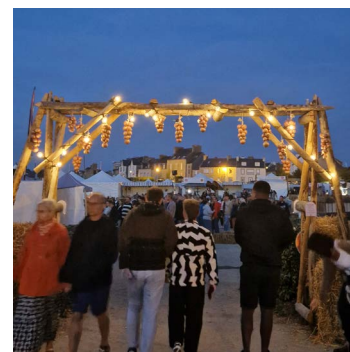
La foule était également au rendez-vous lors de la **Fête de l'oignon de Roscoff** où, une fois passée l'arche d'entrée décorée de tresses d'oignons, les producteurs d'oignons avaient garni leur stand, et où des démonstrations de vieux métiers attendaient les visiteurs qui se sont pressés le samedi pour admirer la tresse d'oignons la plus longue avec un record du monde à 5,447 mètres.

Lors de la 42^e édition des **Journées européennes du Patrimoine** qui s'est déroulée autour du thème du « Patrimoine architectural », la commune de Roscoff a proposé, cette année encore, plusieurs rendez-vous et visites guidées avec entre autres : exposition de photographies anciennes « Roscoff : hier et aujourd'hui », expositions dessins et historique des demeures, visite du chantier de l'estacade organisée par la Région Bretagne, ouverture exceptionnelle de propriétés privées, visite théâtralisée par le Théâtre de la Corniche,...

À Roscoff, la rentrée marque toujours un nouveau départ. Après cet été festif et ensoleillé, c'est l'heure de tourner la page de la saison estivale pour reprendre le chemin des écoles, des activités associatives. Roscoff peut s'enorgueillir de compter de nombreuses associations, dans tous les domaines : culture, sport, solidarité, loisirs... Une richesse humaine et collective qui fait la force de notre ville, nous avons pu le constater lors du **Forum des associations**. La reprise de leurs activités, soutenue par l'engagement de nombreux bénévoles, contribue pleinement au dynamisme de la Ville.

Octobre a débuté avec la « **Semaine bleue** » et des conférences dédiées aux retraités et personnes âgées, et les jeux et ateliers partagés avec les enfants du centre de loisirs et des écoles.

Que soient remerciés les organisateurs, les bénévoles des associations, la réserve communale, et tous ceux qui s'investissent sans compter pour permettre la réussite de toutes ces manifestations.





Le Roskobus : un service toujours plébiscité

Cet été encore, les deux navettes Roskobus ont sillonné la ville de Roscoff tous les jours, de 9h30 à 19h30, facilitant les déplacements entre le centre-ville, les parkings périphériques et les principaux sites d'intérêt.

Une fréquentation en hausse

En 2025, 35 786 passagers ont emprunté le Roskobus, contre un peu plus de 33 000 l'an passé. Les trois arrêts les plus fréquentés cette année ont été :

L'embarcadère de l'île de Batz (7 281 montées soit 20,4 % du total),

Le camping et l'aire de camping-car (5 626 montées soit 15,7 %),

La Place de la République (5 620 montées soit 15,7 %),

Le mercredi, jour de marché et le dimanche restent les journées les plus actives pour les navettes.

Un nouvel arrêt très apprécié

Nouveauté cette année : le Roskobus dessert désormais le camping et l'aire de camping-car. Pour permettre cette modification sans rallonger la durée du trajet, l'arrêt Sainte-Barbe, peu fréquenté, a été supprimé, permettant de plus d'éviter la partie étroite de la rue Jeanne d'Arc, présentant un risque pour la sécurité des usagers. Ce nouvel arrêt a été largement adopté, se classant en deuxième position en matière de fréquentation et permettant aux usagers du camping de se déplacer en centre-ville sans devoir utiliser leur véhicule.

Des panneaux pour mieux orienter

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés aux entrées de Roscoff pendant la période estivale, afin de faciliter l'orientation des automobilistes vers les parkings longue durée situés en périphérie du centre-ville.

Chaque parking a été identifié par une lettre et un code couleur (ex. : P1 Laber), permettant une signalétique claire, visible et facile à mémoriser.

Ce dispositif vise à :

- Aider les automobilistes à localiser plus facilement les parkings disponibles,
- Mieux répartir le stationnement sur l'ensemble du territoire communal, y compris vers les parkings moins connus ou moins utilisés en périphérie,
- Réduire la pression sur les zones de stationnement situées à proximité immédiate du centre-ville,
- Faciliter le repérage des véhicules, en particulier pour les visiteurs occasionnels.

Cette signalétique a été pensée en complément du service de navettes estivales Roskobus. Ce système contribue à limiter les flux de circulation et la saturation du cœur de ville tout en garantissant un accès simple et pratique aux zones les plus fréquentées. L'extension de la zone bleue résidentielle a également amélioré le stationnement des résidents en centre-ville et la rotation des véhicules, permettant de trouver des places plus facilement.



Nouvelle gestion des déchets professionnels en 2025

Chaque année, au début de la saison estivale, à la demande de la ville, des containers jaunes supplémentaires sont installés à divers emplacements pour faciliter la gestion des emballages des commerçants et restaurateurs. Il est important de rappeler que ces déchets sont considérés comme des déchets professionnels qui ne sont normalement pas ramassés dans les communes et doivent être acheminés à Ty Korn. Cependant, au cours des années passées, ont été constatés des dépôts sauvages de cartons, cagettes, polystyrène et autres déchets non triés autour des conteneurs enterrés et des grands bacs jaunes, notamment sur le port, près de l'embarcadère. Ces dépôts ont parfois constitué de véritables « mini-décharges », portant

atteinte à la salubrité publique et à l'image de Roscoff, à quelques mètres seulement de la mer, dans un contexte environnemental déjà sensible.

Malgré nos nombreuses sollicitations, Haut-Léon Communauté (HLC), en charge de la collecte des déchets, n'a pas été en mesure d'augmenter la fréquence des passages durant la saison estivale, pour diverses raisons.

En concertation, Haut-Léon Environnement et la ville ont proposé une solution alternative afin de continuer à simplifier la gestion des emballages pour les commerçants. Un nouveau point de collecte a été aménagé au niveau du parking Célestin Seité, avec davantage de bacs jaunes.

Le bilan de cette relocalisation s'est

révélé très positif : nette diminution voire disparition des dépôts sauvages sur le port, meilleure maîtrise de la propreté des espaces publics, réduction des nuisances visuelles dans un secteur très fréquenté.

La commune tient à remercier l'ensemble des commerçants, restaurateurs et autres usagers professionnels, pour leur adhésion et leur engagement dans cette dynamique collective. Le lieu de collecte du parking Célestin Seité sera aménagé et clôturé afin de le réserver aux professionnels qui en auront l'accès exclusif. Trop de déchets ménagers et emballages, souvent volumineux, de particuliers y ayant été déposés, et de fait non ramassés par les camions de Haut-Léon Communauté.

Travaux à l'école des Moguerou

Cet été, plusieurs travaux ont été réalisés à l'école publique des Moguerou, afin d'offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique un environnement plus confortable, plus sécurisé et accessible à tous.

- **Réfection complète des sanitaires**, réalisée par la SARL Laurent Empereur (Plouénan), pour un montant de 63 257 €. Ce chantier a bénéficié d'une subvention de 30 000 € octroyée par le Département du Finistère dans le cadre du Pacte Finistère 2030 – volet 1 « Petits projets communaux réalisés dans l'année ». Ces travaux ont permis d'installer des sanitaires modernes, sécurisés et entièrement accessibles, avec des toilettes filles et garçons en élémentaire, comprenant des équipements PMR (Personnes à Mobilité Réduite) spécifiques.
- **Installation d'une nouvelle aire de jeux en maternelle** avec une zone inclusive (SYNCRONICITY) pour une valeur de 28 671 €. Une attribution de subvention est en cours pour ce projet, qui garantit une accessibilité optimale et une sécurité renforcée pour tous les enfants.
- **Rénovation d'un mur en pierre** en régie par les services techniques pour un montant de 3 000 €.
- **L'intégralité du système d'éclairage de l'école** a été modernisée avec l'installation de luminaires LED pour un montant de 12 500 €. Ce projet vise à améliorer la performance énergétique et à réduire la pollution lumineuse.
- **De nouveaux éléments de mobilier de cour** ont été installés pour favoriser les moments de détente et la convivialité entre élèves. Montant de l'investissement : 1 000 €.
- **Une rénovation du système de sécurité incendie** a été réalisée par Elorn Protection pour un montant de 1 000 €, renforçant ainsi la sécurité de l'établissement.
- **Changement des panneaux d'affichage aux entrées de l'école réalisé** par Créatem et les services techniques pour un coût de 3 400 €.
- **Un Vidéo Projecteur Intelligent (VPI) et trois tableaux neufs** ont été installés pour moderniser les outils pédagogiques et enrichir les pratiques d'enseignement. Installation par les services techniques pour un montant de 3 500 €.



Les effectifs des écoles et thèmes de l'année scolaire 2025-2026

Cette année, l'école des Moguerou accueille 96 élèves et l'école de l'Ange Gardien 88 élèves.

- À l'école des Moguerou, les élèves poursuivent leur exploration du thème des Arts, déjà amorcé l'an dernier, en collaboration avec la Station Biologique et une artiste invitée, Soizic Guezennec.
- À l'école de l'Ange Gardien, les élèves découvriront tout au long de l'année le thème de "La mer, dans toute la richesse de ses reflets et de ses inspirations." Une nouvelle aire de jeux homologuée en bois, et des tables de pique-nique ont été installées dans la cour de l'école.

Nous souhaitons une très belle année scolaire, déjà bien engagée, à l'ensemble des élèves, aux équipes enseignantes et à tous les personnels des deux écoles de Roscoff !

Chantiers budgétés et inscrits d'ici fin 2025 et début 2026

- Zone d'activités du Blosscon :** travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et sur la station d'épuration (STEP), prévus de septembre 2025 à début 2026. Une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été obtenue pour le volet assainissement collectif.
- Grande Grève :** suite aux tempêtes, notamment celle de novembre 2023 (Ciaran), les simples reprises d'enrochements depuis des années n'ont pas tenu. Des travaux de reprise de l'enrochement de plus grande envergure sont prévus avec un engagement budgétaire en 2025 pour une réalisation au printemps 2026. Ce projet bénéficie d'un financement à hauteur de 80 % par la Préfecture, via le fonds exceptionnel d'accompagnement des collectivités bretonnes touchées par les événements climatiques.
- Remplacement des compteurs d'eau potable :** lancé en novembre 2024, le projet vise à remplacer les 2 778 compteurs de la commune par des modèles communicants, connectés via le réseau LoRa du SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère). Après une phase de préparation et de mise au point technique au niveau des échanges informatiques, le démarrage effectif du déploiement a eu lieu le 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 1 an environ. Ce programme est soutenu par une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
- Création de sanitaires, vestiaires et raccordement au tout-à-l'égout du Glaz-Bar à la plage de Roc'h kroum** début de chantier novembre 2025.
- Éclairage du stade Gérard Martin :** remplacement des projecteurs par des éclairages LED, plus performants et



économes en énergie. Ce projet vise aussi à réduire la pollution lumineuse, avec un co-financement du SDEF. Installation pour Décembre 2025 et remplacement de la main courante du stade de foot : les travaux auront lieu durant la trêve des rencontres en décembre. L'ensemble du projet Éclairage et Main courante est soutenu par le volet 1 du Pacte Finistère 2030 à hauteur de 30 000 €.

- Effacement des réseaux au Laber (Tranche 3) :** enfouissement des réseaux de communication électronique, également en partenariat avec le SDEF, et réfection du carrefour.
- Programme voirie à l'automne 2025 :** il comprendra notamment des travaux aux ateliers relais, rue Joseph Bara, allée de Roskogoz, venelle de Keradraon et route de Perennes.
- Couverture de l'Espace Mathurin Méheut** début 2026.
- Chemisage du réseau d'eau pluviale** rue de Kerhoret.
- Signalisation d'intérêt local :** suppression de la signalétique urbaine actuelle obsolète et installation de nouveaux panneaux indicateurs pour améliorer les informations, l'orientation et la valorisation du patrimoine local. L'opération s'élève à 25 653,60 € TTC. Installation fin 2025 et début 2026.
- Lancement de l'étude de diagnostic du clocher** en coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de définir les réparations nécessaires suite aux investigations par drone.
- Fibre :** Toute la Commune sera raccordable à la Fibre d'ici la fin de l'année.

Logiciel de la gestion des cimetières

Depuis la fin du mois d'août 2025, la Ville s'est équipée d'un tout nouveau logiciel, « Gescime », dédié à la gestion des cimetières. Cet outil, annoncé et inscrit au budget 2024, permet de simplifier les démarches des usagers et d'améliorer le suivi des concessions. Grâce à « Gescime », la commune peut désormais mieux identifier les concessions arrivées à échéance, reprendre les emplacements abandonnés et anticiper les disponibilités à venir. Rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Cimetières », pour accéder à la plateforme.

Concession échue : que faire ?

Lorsqu'une concession arrive à son terme, le concessionnaire dispose de 24 mois pour la renouveler. Sans renouvellement dans ce délai, la commune en redevient propriétaire et peut réattribuer l'emplacement.

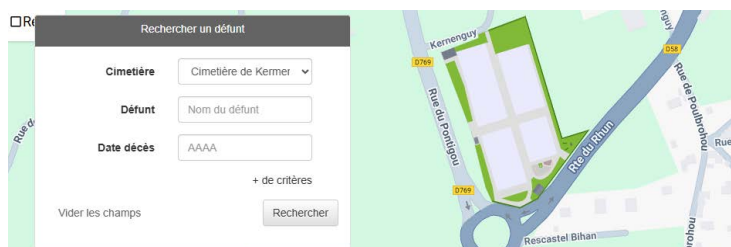
Vous pouvez vérifier la date de validité de votre concession directement sur la plateforme Gescime, accessible depuis le site de la Ville.

Pour toute question ou pour un renouvellement,
contactez le service État civil – Cimetière
accueil@roscoff.bzh | 02 98 24 43 00

Localiser une sépulture en quelques clics

Le cimetière communal de Kermenguy est désormais cartographié en ligne sur Gescime.

Vous pouvez facilement rechercher et localiser une concession, grâce à une carte interactive qui recense l'ensemble des sépultures.



Réaménagement du Vieux-Port

Après les études, les ateliers et réunions publiques s'étant tenus de fin 2023 à mai 2025, animés par le groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ce dernier a procédé à l'élaboration du dossier de candidatures au concours d'architecture et d'ingénierie, en prenant en compte pour établir le cahier des charges, les résultats de ces concertations participatives publiques avec les usagers professionnels et les habitants, et différentes analyses techniques. Préalablement, différents scénarios issus de ces réunions, avaient été présentés au public, pour exposer, lors d'une réunion en mai 2025, celui ayant récolté le plus de suffrages, intégré au dossier d'appel d'offres (exposé en mairie).

Le projet de réaménagement du Vieux-Port, suivi par la Région et géré par l'EPIC (Etablissement public industriel et commercial), est maintenant entré dans une nouvelle phase. Suite à l'appel à candidatures pour le concours d'architecture et d'ingénierie lancé le 24 mars 2025, les réponses reçues

ont été analysées et le jury, réuni le 9 juillet, a retenu les trois équipes candidates admises à concourir. Chacune de ces équipes, composées d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes, a pour mission de proposer une esquisse d'aménagement du Vieux-Port. Ces esquisses devront répondre aux attentes exprimées lors de la concertation, en conciliant qualité des usages, valorisation patrimoniale et adaptation aux enjeux environnementaux et climatiques. Les trois équipes pluridisciplinaires sélectionnées devront rendre leurs prestations en décembre, et après analyse en janvier pour recevabilité de celles-ci, le jury se réunira une deuxième fois début février pour délibérer sur les propositions. L'EPIC réunira ensuite son conseil d'administration pour validation de la prestation lauréate. Un calendrier précis de réalisation sera établi à l'issue de cette désignation. Le Vieux-Port verra ainsi démarrer les travaux et son nouvel aménagement, intégrant les souhaits des usagers, pour la ville et pour les fonctions portuaires.

Vincent Mainguy, nouveau responsable portuaire de l'Epic



Depuis mi-septembre, Vincent Mainguy a pris ses fonctions en tant que responsable portuaire de l'EPIC Vieux-Port. Un poste clé qu'il aborde avec une solide expérience du monde maritime.

Dès son plus jeune âge, Vincent Mainguy embarque à bord de chalutiers, découvrant très tôt les réalités de la vie en mer.

Il s'oriente vers la gendarmerie, où il intègre une unité spécialisée en plongée subaquatique, dans laquelle il servira pendant 25 ans. Durant cette longue carrière, il mène de nombreuses missions exigeantes en lien avec le milieu marin. En tant que Technicien en Investigation Subaquatique (T.I.S), il intervient notamment sur des naufrages de chalutiers, des opérations de sauvetage, ainsi que sur des constatations subaquatiques dans le cadre d'enquêtes judiciaires.

Par la suite, il devient instructeur plongeur interarmées au Centre National d'Instruction Nautique de la Gendarmerie (CNING) et à l'ECOPLONG de Saint-Mandrier.

Ces expériences renforcent ses liens avec les gens de mer et les différents acteurs du secteur maritime.

Après sa carrière dans la gendarmerie, il poursuit dans la maintenance des navires civils et militaires puis chez un fabricant de bateaux semi-rigides professionnels.

Vincent Mainguy s'attelle à professionnaliser davantage la gestion du Vieux Port. Modernisation, mise aux normes, sécurité, création d'espaces techniques dédiés, cohérence économique, optimisation des coûts : une feuille de route en phase avec les réalités du secteur maritime.

Nous lui souhaitons une bonne prise de poste et de beaux projets et pleine réussite dans ses missions.

Travaux de réhabilitation de l'estacade

Dans le cadre d'un important chantier de réhabilitation, l'estacade de Roscoff fait l'objet de travaux visant à garantir la sécurité et la durabilité de l'ouvrage pour les 50 prochaines années.

Nature des travaux du 15 septembre 2025 au 15 juin 2026

- Réparation des piles et semelles sur la zone d'accostage,
- Reprise des voiles d'accostage,
- Remplacement des équipements de sécurité (garde-corps, marches, échelles...),
- Confortement du tablier,
- Profilage global de l'ouvrage de 590 mètres linéaires.

Accès interdit à l'estacade pendant les travaux

Pour des raisons de sécurité, du 15 septembre 2025 au 15 juin 2026, l'accès à l'estacade est totalement interdit au public et à l'accostage pendant toute la durée du chantier.



Desserte de l'Île de Batz :

- À marée haute : embarquement depuis le Vieux-Port.
- À marée basse : embarquement depuis le port de plaisance de Blosson.

En savoir + sur le lieu et horaires des dessertes : Vedettes de l'île de Batz : 07 62 61 12 12 • vedettes-ile-de-batz.com

DU CÔTÉ DE NOS AGRICULTEURS

Des agrumes cultivés à Roscoff !



À Roscoff, dans le Nord-Finistère, Gilles Le Bihan cultive depuis 2021 une variété surprenante d'agrumes. Installées à Kervael, ses serres abritent des plantes aux noms souvent associés à d'autres latitudes : cumbawa, main de Bouddha, yuzu, citron caviar...

Ces cultures, peu courantes en Bretagne, se développent sous serre, sans recours à un système de chauffage, grâce à un climat local relativement doux, influencé par le Gulf Stream.

Au départ, Gilles Le Bihan cherchait une culture de substitution originale. Après un séjour en Sicile, il importe 6 000 jeunes citronniers. La mise en place de l'exploitation rencontre rapidement des difficultés, notamment une attaque de cochenilles qui détruit une grande partie des plants. C'est là



qu'une idée originale va tout changer : intégrer des poules dans les serres. Ces dernières se chargent naturellement du désherbage et de la régulation des parasites. Le résultat est si concluant que l'exploitation passe en agriculture biologique. Aujourd'hui, une vingtaine de poules, et même une oie, participent à l'équilibre de l'écosystème des serres.

La culture des agrumes suit un calendrier précis, avec une taille en février et une suspension temporaire de l'arrosage en mars pour favoriser la floraison. Les récoltes sont effectuées au fur et à mesure des besoins et de la demande.

« Villes et villages étoilés », une 2^{ème} étoile pour Roscoff !

La commune vient d'obtenir sa deuxième étoile du Label "Villes et Villages Étoilés" (parmi 1062 communes labellisées en France) attribué par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

Ce label, attribué pour 6 ans, distingue les collectivités qui mènent des actions en faveur de la maîtrise de l'éclairage public, de la réduction de la pollution lumineuse et de la préservation de la biodiversité nocturne, entre autres critères.

Après une première étoile obtenue en 2013, la commune voit la poursuite de ses actions reconnue par cette nouvelle distinction. Cette progression reflète la continuité des démarches engagées : modernisation des équipements, gestion raisonnée des horaires d'éclairage (pouvant être revus en fonction des périodes, des fréquentations et de la sécurité des personnes), et sensibilisation aux enjeux environnementaux.



En plus du diplôme et des nouveaux panneaux d'entrée de ville, Roscoff recevra le rapport de labellisation ainsi qu'une évaluation personnalisée de l'éclairage communal, contenant des recommandations lui permettant de poursuivre une politique d'éclairage public en faveur des économies d'énergie et de la protection environnementale, tout en préservant la sécurité des usagers.

La commune de Roscoff, à travers le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), validé en 2024 en partenariat avec le SDEF (Syndicat d'électrification du Finistère), s'est engagée dans une transition complète de l'éclairage public en LED d'ici 3 ans en signant la convention Intracting avec le SDEF.

Élections municipales et communautaires 2026 : informations

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026. À cette occasion, les électeurs seront appelés à élire les membres du conseil municipal de leur commune et les conseillers communautaires la représentant, pour un nouveau mandat de six ans.

Qui peut voter ?

Peuvent voter aux élections municipales et communautaires : les citoyens français âgés de 18 ans révolus au plus tard la veille du premier tour,

les citoyens de l'Union européenne résidant en France, sous réserve d'être inscrits sur une liste électorale complémentaire,

les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, les personnes jouissant de leurs droits civiques.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 février à 00h00 (inscription en ligne) ou au vendredi 6 février (inscription guichet en mairie).

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité
- un justificatif de domiciliation à Roscoff, à votre nom, datant de moins de 3 mois (au choix : facture de téléphone fixe, électricité, gaz, eau, avis d'imposition, bulletin de salaire...)
- le cerfa 12669*02 complété pour les citoyens français et le cerfa 12670*02 pour les ressortissants de l'Union Européenne

Comment s'inscrire ?

- En ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en complétant la demande d'inscription sur les listes électorales, muni des justificatifs (cf. ci-dessus).
- En vous déplaçant en mairie avec les pièces citées ci-dessus.

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer ces démarches.

Vote par procuration

Les électeurs ne pouvant pas se rendre aux urnes peuvent voter par procuration. Celle-ci peut être établie au bénéfice d'un autre électeur inscrit sur les listes électorales, à Roscoff ou dans une autre commune. Par contre, le mandataire choisi, devra se déplacer dans le bureau de vote du mandant à Roscoff.

Les procurations peuvent être établies :

- En ligne via la plateforme www.maprocuration.gouv.fr (après validation d'identité dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal),
- Directement dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou un tribunal,

Il est possible de faire une procuration jusqu'à la veille du scrutin, mais il est vivement conseillé d'anticiper pour s'assurer que le service élection ait bien reçu et traité la demande à temps.

Une mutuelle communale à Roscoff

Comme annoncé lors des vœux à la population en janvier 2025, et discuté en commissions des Affaires sociales dès février, ce dispositif va pouvoir être proposé aux Roscovites. Après élaboration d'un cahier des charges, un appel à partenariat a été lancé.

Afin de renforcer l'accès aux soins pour tous, et à l'instar d'autres communes, la Ville de Roscoff a travaillé à la mise en place d'une mutuelle communale. Ce dispositif, ouvert à l'ensemble des habitants sans condition d'âge ou de ressources, vise à proposer des solutions de complémentaire santé à des tarifs avantageux, grâce à une négociation groupée au niveau local.

Cette mutuelle est à destination de toutes les personnes qui ne bénéficient pas déjà d'une mutuelle d'entreprise : retraités, jeunes, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi...

Elle pourra aussi permettre à des personnes ayant renoncé à une complémentaire santé pour cause de coût élevé, de renouer avec une mutuelle santé plus abordable.

Les habitants seront pleinement informés du dispositif via une réunion publique courant décembre avec une présentation des modalités, des offres proposées et des démarches à suivre par le ou les organismes retenus.



Quatre animations ont échelonné la semaine bleue début octobre

Pour démarrer la semaine, une intéressante conférence intitulée « Mes médicaments et moi », a été suivie par une vingtaine de personnes qui ont pu interagir avec le Docteur BUYSE, Pharmacienne à la fondation ILDYS.

Le mercredi, les enfants du CME et du centre de loisirs ont partagé un après-midi loto avec des résidents de l'EHPAD St Nicolas et quelques seniors, ainsi qu'un goûter dans une bonne ambiance.

Une projection d'une sélection de cartes postales de la collection Larher, riche de plus de 900 pièces, a été proposée et suivie assidûment par plus de 50 personnes. Dany Guillou-Beuzit a animé cette présentation richement commentée et très appréciée par le public.

Enfin, les enfants des deux écoles ont pu bénéficier du savoir-faire de leurs aînés au travers de 2 associations venues partager leur expérience : les ateliers de réfection de sièges et le Patchwork d'Art et Culture, et l'association des vanniers de Boutegeyrien Pont Eon. Les enfants et leurs institutrices ont été ravis de découvrir différentes techniques.



ROSCOFF NOUVEAUX HORIZONS

Le 15 mars 2026, date des prochaines élections municipales, c'est demain !

Bilan préoccupant tant sur le plan financier que pour l'avenir de notre commune et des Roscovites...

Beaucoup de dossiers à l'état de projet : les logements à la gare, la destruction du hangar marchandises toujours pas réalisée, aucune concertation sur le devenir du bâtiment de la gare ni du

centre de Kerjoie, l'achat depuis 2 ans de l'école des frères non réglé et sans réel projet arrêté.

Pas d'avancée sur le vieux port pour lequel une étude onéreuse est engagée depuis de nombreux mois. Quel avenir se dessine raisonnablement de cette étude ?

Rien de structurel n'a avancé. Seul le centre nautique, dont les plans étaient arrêtés par l'ancienne municipalité, a été réalisé.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'avoir expédié les affaires courantes et de reproduire les acquis sur ce mandat.

Côté festivités, peu de nouvelles animations mises en place et des

suppressions de rendez-vous festifs. Nous venons d'apprendre, à regret, que la parade des tracteurs de Noël organisée par les jeunes agriculteurs ne souhaitait pas revenir à Roscoff cet hiver.

En cette fin d'année, oublions nos soucis, nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël !

Gilbert CHAPALAIN
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN
Maël de CALAN
Joseph QUÉMÉNER

À VOS AGENDAS

Roscoff décoré pour Noël Boîte aux lettres du Père Noël

La Boîte aux lettres de la Maison du Père Noël sera installée sur la place Lacaze-Duthiers et recevra les courriers des enfants, qui n'oublieront pas d'inscrire leur adresse pour recevoir une réponse du Père Noël.

Les décorations lumineuses des rues commerçantes et du port seront installées pour fin novembre.

Une bulle géante illuminée et des automates seront installés Place Lacaze-Duthiers avec la Maison du Père Noël.

Marché de Noël

Les 13 et 14 décembre en fin d'après-midi

Des chalets de Noël (tenus les 13 et 14 décembre en fin d'après-midi par des associations) seront installés au square Lejeune qui sera décoré pour l'occasion.

Et sous réserve les 20 et 21 décembre.

Club des lecteurs

Mercredi 3 décembre

20h – 22h. Gratuit sur inscription.

02 56 45 06 28 - bibliotheque@roscoff.bzh

Repas de Noël des aînés

Mercredi 10 décembre

Le repas de Noël pour les personnes de plus de 75 ans offert par le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le mercredi 10 décembre à 12h à l'espace Mathurin Méheut.

Les personnes domiciliées sur la commune et désireuses d'y participer doivent dès à présent et obligatoirement (places limitées à 105 personnes) s'inscrire à la mairie jusqu'au mercredi 3 décembre inclus.

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00 - accueil@roscoff.bzh

Ciné-opéra : La fille Mal Gardée

Jeudi 11 décembre

Musique de Ferdinand Hérold – décors colorés d'Osbert Lancaster. Sans contexte une lettre d'amour écrite par Ashton à la campagne anglaise - 15€ - Cinéma Sainte-Barbe.

Marché de Noël de l'EHPAD Saint Nicolas

Samedi 13 décembre

14h30 à 17h30 - Ouvert à tous

Roscoff fête Noël

Samedi 13 décembre

17h goûter et arrivée du Père Noël Place Lacaze-Duthiers

Visite théâtrale au Pays de Peter Pan

Départ de la randonnée des lumières dans les rues de Roscoff vers le Square Lejeune.

Les lampions seront fabriqués par les enfants dans les deux écoles, les lumières seront fournies par la mairie.

Arrivée au Square sous une tempête de neige vers les chalets de Noël et la Chapelle Sainte-Anne.

Boutique SNSM de Noël

Du 19 décembre au 22 décembre

Chapelle Sainte-Anne.

"Ta bibliothèque en pyjamas" spécial Noël

Vendredi 19 décembre

20h - 20h30 pour les 4-7 ans. Gratuit sur inscription.

02 56 45 06 28 - bibliotheque@roscoff.bzh

Ciné-opéra : Casse Noisette

Vendredi 26 décembre

Peter Wright

Les mélodies les plus connues de Tchaïkovski associées aux décors de Julia Trevelyan - 15€ - Cinéma Sainte-Barbe.

Bain du nouvel an

1^{er} janvier

RDV Plage de Traon Erc'h - Echauffement à 14h45 et Bain à 15h.

Voeux à la population et aux associations

Vendredi 16 janvier

19h00 - Salle polyvalente de Lagadennou.

Salles d'expositions : faites votre demande pour 2026

La chapelle Sainte-Anne et l'Abri du Canot de sauvetage sont les deux espaces d'expositions mis à disposition des associations roscovites et des artistes professionnels. En 2025, 34 expositions y ont été organisées, pour le plus grand plaisir culturel des habitants et des visiteurs.

Pour les associations roscovites, la mise à disposition de ces lieux est gratuite.

Pour les professionnels, un tarif est fixé chaque année par délibération municipale.

Vous souhaitez exposer en 2026 ?

Merci d'adresser une demande écrite avant le 15 janvier à

l'attention de Madame la Maire, soit : par courrier : Mairie de Roscoff – 6 rue Louis Pasteur – 29680 ROSCOFF ou par mail : communication@roscoff.bzh

Votre demande devra comporter :

- Un descriptif de vos œuvres (photos, textes explicatifs, etc.)
- La ou les semaines souhaitées, classées par ordre de préférence

Les candidatures seront étudiées en commission au mois de février 2026.

Pour toutes demandes d'informations merci d'adresser un mail à : communication@roscoff.bzh